

Affaires courantes

[Traduction]

M. Cooper: Je demande que toutes les autres questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Champagne): On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les motions portant production de documents sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 5 avril, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-51, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je désire informer la Chambre qu'en raison des déclarations ministérielles, les initiatives ministérielles seront prolongées de 15 minutes.

Quelqu'un désire-t-il prendre la parole pour le débat?

Des voix: Le vote.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre est-elle prête à se prononcer? Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.)

M. Cooper: Madame la Présidente, puis-je souhaiter à tout le personnel de la Chambre des communes, aux pages, au personnel du Greffe, au bureau de la présidence et à tous les députés de joyeuses Pâques et déclarer qu'il est 18 h 15?

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je désire ajouter mes propres vœux à tous et au public. Je suppose que beaucoup souhaiteraient que ce soit le Mercredi saint plus souvent.

M. Riis: Madame la Présidente, je voudrais simplement me joindre à mes collègues et dire que nous avons eu quelques jours difficiles et que nous espérons un climat plus serein lorsque nous reviendrons.

Puis-je profiter de l'occasion pour dire que, il y a quelques jours, on m'a accusé d'avoir fait des remarques désobligeantes à l'égard de la présidence. J'avais fait ces remarques et je vous prie de m'en excuser.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je remercie le député de Kamloops. Nous sommes heureux de ces excuses, car nous comprenons que l'on dit parfois des choses dans le feu du débat que l'on regrette ensuite. Je le remercie donc de son geste.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

La présidente suppléante (Mme Champagne): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi constituant en corporation l'Église ukrainienne grecque orthodoxe du Canada, qu'il la prie d'approuver.

[Français]

Alors, comme il est 16 h 18, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi, 23 avril 1990, à 13 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 18.)